

Compte-rendu du Conseil d'Administration de l'Aract Centre 18 septembre 2015 CFA Tours

Les Administrateurs se sont réunis le 18 septembre 2015 au CFA à Tours sur convocation du Président, à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

- Adoption du PV du précédent CA
- Echange sur le fonctionnement à venir de l'Aract Centre
- Point sur l'avancement de la programmation 2015
- Projet de programmation 2016
- Questions diverses

Présents ou représentés :

Administrateurs titulaires :

Monsieur BIDEF	CFDT
Monsieur COUTON	MEDEF
Madame GHERISSI	MEDEF
Monsieur LALEUF	CFE-CGC
Monsieur PELE	FO
Monsieur OUDIANE	MEDEF
Monsieur ROSSIGNOL	CFTC

Administrateur suppléant :

Monsieur PERON	CGT ayant voix délibérative en l'absence du titulaire
----------------	---

Absents excusés :

Madame BARD	CGPME
Monsieur BRAUD	UPA
Monsieur DAVIET	CGPME
Monsieur DOUCHET	CFTC
Monsieur HODIMONT	MEDEF
Monsieur JARRY	FO
Monsieur MEYNENT	MEDEF
Monsieur MICHEL-ANGLAREX	CGT
Madame PAC	CFDT
Madame PETIT	MEDEF
Monsieur SINGLAS	CFE-CGC
Monsieur TOMASI	UPA

Assistent également à la réunion :

Madame DELORME	Assistante de l'Aract Centre
Madame LE TOUCHE	Directrice de l'Aract Centre

La moitié au moins des membres disposant du droit de vote dans chacun des collèges étant présente ou représentée, le Conseil peut donc valablement délibérer.

Adoption du PV du précédent CA

Le Président propose de procéder à l'adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 juin 2015.

Aucune remarque ni suggestion n'étant émise, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Echanges sur le fonctionnement à venir de l'ARACT Centre

Le Président a le plaisir d'accueillir au nom du Conseil d'Administration Madame LE TOUCHE, nouvelle Directrice de l'Aract Centre depuis le 03 septembre 2015, et lui donne la parole.

Madame LE TOUCHE fait part aux administrateurs de l'ARACT Centre de son plaisir à faire leur connaissance et présente l'ordre du jour. La réunion sera en grande partie consacrée à l'avancement de l'activité 2015 ainsi qu'aux orientations 2016. Elle précise qu'un projet plus abouti de programme d'activité 2016 sera présenté lors du Conseil d'Administration de novembre 2015.

Madame LE TOUCHE apporte ensuite des précisions sur son parcours professionnel. Elle a précédemment travaillé dans différents secteurs (privé, public, associatif), notamment au COFRAC, puis à l'Union des Entreprises pour l'Ille-et-Vilaine au sein de laquelle elle animait un réseau de performance des entreprises. Ses domaines de compétences sont plus particulièrement en lien avec la prévention des risques professionnels (RPS, TMS...). Elle a dernièrement suivi une formation d'un an à l'ergonomie du travail au CNAM.

Elle rappelle sa mission: développer l'action et la visibilité de l'ARACT Centre en capitalisant sur l'expertise, les outils et les partenariats de l'association et du réseau Anact/Aract.

Madame LE TOUCHE évoque le CDD d'une Chargée de Mission (Sophie MOUNIER) qui arrive à terme le 31 décembre 2015. Il n'est pas possible de reconduire dès le 01 janvier 2016 le CDD, ce dernier ayant déjà été renouvelé. Elle estime que la possibilité d'embaucher cette collaboratrice en CDI doit être étudiée au regard de la charge de travail et des financements complémentaires éventuels. La décision sera prise fin octobre 2015 avec les Présidents après examen du dossier.

Le Président souligne que cette décision ne doit pas mettre en péril l'équilibre financier de l'association. Le développement de l'équipe de l'ARACT Centre ne doit se faire que si l'activité économique de la structure l'impose. Il est nécessaire préalablement à tout recrutement d'avoir des certitudes, d'autant que la décision sera prise avant les élections régionales qui pourraient avoir des répercussions sur l'association.

Le Vice-Président rejoint les propos du Président et précise que le développement des effectifs n'est pas un objectif mais un moyen d'atteindre l'objectif de développement.

Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs de la recherche d'un stagiaire en communication (niveau Master 2) pour une durée de 6 mois (janvier à juin 2016). Ce dernier travaillerait sur le nouveau site internet et sur les bases de données qui vont permettre à terme de diffuser plus largement les nouveaux outils et productions de l'Aract Centre.

Point sur l'avancement de la programmation 2015/Projet de programmation 2016

On se reportera au document joint.

Madame LE TOUCHE présente conjointement l'avancement de la programmation 2015 et les orientations envisagées pour le programme d'activité 2016. Elle précise que sa présentation reprend la trame du document présenté au Conseil d'Administration en juin 2015 et que le projet de programme d'activité 2016 fera l'objet d'un document plus formalisé lors de la prochaine séance du 6 novembre.

Thème « Qualité de vie au travail »

Madame LE TOUCHE se propose de présenter aux structures des organisations salariées les modalités de l'intervention menée à la Chambre de Métiers 37 sur la Qualité de Vie au Travail. Elle sollicite les Administrateurs pour qu'ils se rapprochent de leurs organisations respectives afin de proposer cet exposé de 30 à 45 minutes. (Apport de contenu, restitution de l'expérimentation, présentation du plan d'action).

Monsieur BIDET indique que son organisation a par ailleurs sollicité l'Aract pour deux interventions lors du forum régional organisé par la CFDT le 26 novembre prochain, la première sur la restitution des travaux menés dans le projet « compétences mode d'emploi » et l'autre sur le lien égalité au travail et qualité de vie au travail.

Après échanges sur la façon la plus pertinente de contacter les différentes organisations, il est demandé à la Directrice d'adresser l'offre de service détaillée aux Unions régionales ainsi qu'aux Administrateurs afin que ces derniers appuient la proposition de l'Aract Centre.

L'action de professionnalisation des consultants est évoquée. Elle devrait permettre d'étoffer le pool des consultants reconnus par l'Aract Centre. Il est rappelé que l'association n'a pas vocation à labéliser mais seulement à professionnaliser ces intervenants en entreprises.

Thème « Santé au travail »

Le club TMS existe depuis 2003 et compte une quinzaine d'entreprises. Il se réunit deux fois par an.

En réponse à la suggestion de Monsieur BIDET concernant la participation de l'Aract au dispositif « TMS pro » 2014 – 2017 de la Carsat, il est rappelé que Cyril LEFAUCHEUX, Chargé de Mission de l'Aract, a fait l'an dernier une proposition en ce sens à la Carsat. Cette dernière n'a pas donné suite pour l'instant, son projet n'ayant pas encore suffisamment avancé pour éventuellement intégrer l'Aract.

Thème « mutation du travail et développement des compétences »

Le Président relève que l'Aract est encore en appui méthodologique auprès du Pays de Vierzon. Cette entité bénéficie depuis des années de l'aide de l'Aract. La question de la pertinence de cette action à l'avenir se pose.

Le CREFOP n'étant pas stabilisé, le Président souhaite que toute action l'associant soit mise en attente jusqu'à la fin de l'année.

Thème « appui aux relations de travail »

Monsieur BIDET souligne la qualité de la réunion de ce matin, «Café discutant», au cours de laquelle les échanges ont été francs et libres d'expression. Les deux témoignages d'entreprises étaient intéressants et de qualité. Pour le prochain « Café discutant », les Administrateurs proposent que l'Aract fasse témoigner une entreprise du secteur privé.

Monsieur BIDEZ évoque le projet « faire école » et sa difficulté à être concrétisé. Pour rappel, cette action de professionnalisation destinée aux CHSCT, faute de financement spécifique, a dû être interrompue en cours d'année.

Il est rappelé que les TPE et les PME sont la cible privilégiée de l'Aract mais que leur accès est difficile. Les contacts précédemment pris avec la CGPME et le BTP n'ont pas abouti. Les CFA pourraient être une piste. Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs qu'un partenariat national développé par l'Anact avec le secteur de la viticulture pourrait être décliné en région. Elle contactera d'autres Aract à ce sujet. Un autre projet national relatif aux maladies chroniques évolutives et maintien en emploi avec un financement de l'INCa est déjà décliné dans un premier groupe composé de 5 régions. Une deuxième vague pourrait être envisagée et l'Agefiph nationale pourrait être intéressée. Une entreprise de la région Centre a sollicité une intervention.

En conclusion de la présentation, Madame LE TOUCHE relève que les Administrateurs sont d'accord sur les pistes de projets 2016 proposées. Lors du Conseil d'Administration du 06 novembre 2015, elle présentera un projet de programmation plus étoffé suite à sa rencontre prochainement avec les partenaires et financeurs de l'association.

Questions diverses

Anact

- Décret du 31 juillet 2015 : ce dernier renforce la légitimité du réseau Anact/Aract. Mme LE TOUCHE rédige une synthèse à destination des Administrateurs.
- Venue du Directeur Général de l'Anact : Monsieur LANOUZIERE rend visite à l'Aract Centre le 09 octobre 2015. Il rencontrera l'Equipe ainsi que les Présidents.
- Nouveau référent Anact : Monsieur MERIAUX, DG Adjoint et Directeur Scientifique de l'Anact est le nouveau référent Anact de l'Aract Centre.

Ateliers de capitalisation, transfert et méthode pour le Réseau Anact/Aract

L'Anact met en place douze ateliers sur diverses thématiques à destination des Chargés de Mission et des Directeurs :

- Revue des conditions de travail
- Capitalisation réseau "Fonction publique"
- Capitalisation réseau "TPE-PME"
- Capitalisation "Travail, conditions de travail et performance globale"
- Transfert "Offre DU RPS"
- Transfert "Offre CHSCT"
- Transfert "Support web analyse des données socio-démographiques"
- Transfert "GPS"
- Transfert "Pédagogique"
- Transfert "Offre vidéo"
- Méthode "Actions collectives et clusters sociaux"
- Méthode "Kpi QVT : évaluation embarquée de transformations organisationnelles"

L'Aract Centre sera représentée dans les différents ateliers par les chargés de mission ou la directrice selon les thèmes.

Bail des locaux du Masséna

Le bail des locaux de l'Aract Centre vient à terme en décembre 2016. S'il est décidé de déménager, l'Aract doit donner le préavis mi juin 2016.

Monsieur PERON souhaite que soit étudiée la possibilité d'achat. Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs qu'une seule Aract (ARAVIS) est propriétaire. L'association n'a pas vocation à être propriétaire, son objectif n'étant pas de capitaliser. Les locaux actuels seront-ils toujours adaptés demain en termes de salubrité, d'accessibilité ? Le Président informe les Administrateurs de son récent contact avec le propriétaire actuel qui est prêt à consentir une baisse du loyer à hauteur de 800 € trimestriels en contrepartie d'un engagement sur 3 ans. Le Président ajoute qu'une salle de réunion pouvant accueillir les formations et les réunions de CA pourrait être un plus.

Après discussion, il est demandé à Madame LE TOUCHE de sonder le marché, de se renseigner sur les possibilités de location de tout ou partie de locaux par exemple d'organismes de formation. Ce dossier sera représenté au Conseil d'Administration de décembre 2015.

Projet de journée QVT

Madame LE TOUCHE propose d'organiser une journée régionale pendant la semaine pour la qualité de vie au travail, 14 ou 16 juin 2015, visant à faire connaître l'Aract Centre et ses projets aux entreprises.

Le format d'une journée interroge sur le nombre de participants et leur disponibilité. Il est proposé d'étudier la possibilité d'inscription sur une demi-journée, en fonction des thématiques, de scinder la journée en fonction du public (une demi journée pour le secteur privé et l'autre pour le public). Il est souligné que cette réunion ne doit pas être qu'informative : les participants doivent ressortir avec des outils. On veillera aussi à associer les politiques régionaux (Conseil Régional, Direccte, ...). En tout état de cause, il est impératif de mesurer le résultat de cette manifestation.

En conclusion des débats, les points suivants sont relevés :

- deux demi-journées destinées aux entreprises le matin par exemple et à la fonction publique l'après-midi. Les deux cibles ayant la possibilité de participer à toute la journée.
- 9h30- 12h30, puis 14h-17h avec des interventions d'experts (en particulier les Chargés de Mission Aract) et d'entreprises ayant bénéficié de l'appui de l'Aract.
- La presse serait conviée afin de relayer l'information dans les différents médias.
- Un budget de 5 000 € serait nécessaire.

Le projet tel que présenté ce jour doit être reconfiguré et affiné d'ici au prochain Conseil d'Administration.

Plan Régional Santé au Travail 3

Monsieur BIDEZ fait part de sa rencontre de Madame MARCHAIS au PRST3 au cours duquel 3 ou 4 chantiers ont été évoqués sur des thèmes précis en corrélation avec les préoccupations régionales. Le Président demande à Madame LE TOUCHE de rédiger un courrier à Madame MARCHAIS lui proposant d'intégrer les demandes des politiques au projet de programmation 2016 de l'Aract Centre.

Prochaines réunions

Pour les prochaines réunions du Conseil d'Administration, Madame LE TOUCHE propose aux Administrateurs de leur présenter certains projets ou thématiques plus en détail afin de leur apporter davantage de contenu sur l'activité de l'association, à raison d'un thème par réunion.

Monsieur PERON souhaite que la présentation faite ce jour soit adressée rapidement aux Administrateurs ce qui leur permettrait d'étudier les projets sur lesquels ils souhaiteraient une présentation approfondie.

Planning des prochaines réunions statutaires :

- 06 novembre 2015 à 14 H 00 : Conseil d'Administration
- 14 décembre 2015 à 13 H 30 : Conseil d'Administration

Ces 2 réunions auront lieu à Orléans dans les locaux du Fongecif

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H 00.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Vice-président.

